

*Sécurité de la vieillesse—Loi*

devraient pas être obligés maintenant de se priver dans leurs vieux jours.

Nous avons tous reconnu que les personnes âgées avaient peiné pour bâtir notre pays. Elles sont donc propriétaires de ses ressources. Elles ont élevé leur famille. Elles nous ont tracé la voie. Elles méritent donc des prestations de vieillesse pleinement indexées.

Je rappelle aussi au gouvernement que nous sommes contre cette mesure car elle n'a aucun sens financièrement parlant. Elle enlève près de \$400 aux personnes âgées en réduisant leurs prestations de vieillesse sans pour autant créer des emplois. Monsieur l'Orateur, je crois que nous allons épargner en tout 84 millions de dollars, une somme minime quand on songe à la façon dont les autres dépenses sont réparties dans notre budget fédéral. La société Dome a reçu à elle seule 500 millions de dollars. Le gouvernement aurait pu réduire ses dépenses de bien d'autres façons qui auraient été beaucoup moins lourdes de conséquences pour les victimes de l'inflation à qui il veut maintenant faire porter le poids de ses restrictions budgétaires.

● (1210)

Enfin, nous désapprouvons ce bill parce que nous sommes convaincus, tout comme bon nombre des groupes qui ont présenté des mémoires au comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, qu'il marquera la fin de l'universalité des programmes sociaux, en l'occurrence des pensions de retraite. Le ministre peut le nier tant qu'il voudra, il ne parviendra pas à nous faire croire qu'il ne s'agit pas d'une mesure rétrograde.

Nous savons que le cabinet libéral et notamment le ministre des Finances ont fait des pieds et des mains, l'été dernier, pour que l'on abandonne le principe de l'universalité à l'égard des pensions de vieillesse et des allocations familiales. Je tiens à rappeler aux députés d'en face que ce sont les libéraux, d'un bout à l'autre du pays qui se sont élevés, dans leur circonscription, contre l'éventuelle érosion de ce principe.

Nous sommes d'avis que les Canadiens ont droit à l'indexation de leurs pensions de vieillesse, sans quoi le régime perd son universalité. Le fait de supprimer l'indexation entraînerait la dégradation d'un programme social fondamental, d'un droit élémentaire, acquis au prix de luttes considérables de la part des membres de notre parti. Nous mettrons autant d'ardeur à lutter contre toute mesure visant à réduire l'indexation, car nous sommes convaincus que les pensions doivent être indexées sur le coût de la vie réel.

Les conservateurs ont tenu des propos très hypocrites au sujet de la réduction des salaires des travailleurs. S'il croient réellement ce qu'ils disent à propos du bill C-124, qu'ils renoncent, par exemple, à une partie de leur traitement pour donner encore plus de poids à l'un des arguments qu'il ont invoqués à ce propos.

Nous voyons dans ce bill un manque de sagesse politique. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les partisans libéraux d'un bout à l'autre du pays ont fait clairement savoir qu'ils voulaient des pensions et des allocations familiales universelles et pleinement indexées. Nous désapprouvons ce bill parce qu'il va à l'encontre de nos principes, mais je tiens à rappeler aux députés libéraux que les retraités sont aussi des électeurs. Si nous prenons parti contre ce bill, ce n'est pas uniquement pour

être pragmatiques, pour récolter des votes, mais que les libéraux, à l'esprit pratique, n'oublie pas qu'il se trouve de nombreux retraités parmi les électeurs. Car, nous ne manquerons pas dans deux ans, ou lorsque sera venu le temps des prochaines élections, de veiller à ce que les retraités se souviennent que ce sont les libéraux qui auront sabré dans leurs pensions de vieillesse. Le gouvernement aura bien sûr quelque gâterie à offrir aux pensionnés juste avant la tenue des élections, mais ces derniers se souviendront, sinon on le leur rappellera, qu'on ne peut ni en faire des modèles pour justifier un programme d'austérité ni les amadouer par des petites attentions pré-électorales.

Dans le temps qui me reste, je voudrais parler des mémoires que divers organismes ont présentés au comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales dans le cadre de l'étude du bill. Je n'ai le temps que d'en citer quelques brefs extraits, mais j'estime qu'il est important de les consigner au compte rendu officiel. J'exhorte tous ceux qui sont troublés par ce bill à ne pas s'en tenir uniquement aux arguments du NPD, mais à tenir compte également des vues exprimées par beaucoup d'organismes réputés qui ont l'expérience des programmes sociaux. Je pense notamment aux associations de retraités, dont on ne saurait nier la compétence sur la question des pensions et des besoins des Canadiens âgés, et aux groupes qui représentent l'élément féminin de notre société.

Je voudrais d'abord parler d'un mémoire du Conseil national du bien-être social, en date de juillet 1982:

La politique d'austérité du gouvernement portera durement atteinte à de nombreuses personnes âgées dont les ressources se situent au niveau du seuil de la pauvreté ou juste au-dessus. Un retraité seul dont le revenu total n'atteint que \$9,200, soit \$500 de moins que le seuil de la pauvreté dans les grands centres urbains, devra renoncer à environ \$55, soit le même montant qu'une personne vivant dans l'aisance.

En d'autres termes, le taux d'indexation est réduit dans les mêmes proportions tant pour les personnes à revenu élevé que pour les personnes à faible revenu. Le document précisait également que 100,000 personnes âgées indigentes ou presque en souffriront.

Le 9 décembre, le Comité d'action nationale de la situation de la femme déclarait ceci:

Nous condamnons le gouvernement fédéral désireux de limiter l'indexation sur le coût de la vie des allocations familiales et des pensions de retraite. Les libéraux, en imposant ces deux plafonds n'améliorent en rien le système, mais essaient de profiter de la vulnérabilité des femmes et des personnes âgées dont le niveau de vie se situe juste au-dessus du seuil de la pauvreté, qui ont des revenus un peu trop élevés pour avoir droit au supplément de revenu garanti.

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme affirmait, le 13 décembre:

... que les femmes verront la valeur réelle des allocations et des pensions baisser de 3 à 5 p. 100. Il est bien difficile de comprendre comment cette réduction des pensions pour les gens démunis peut être conforme aux objectifs du Livre vert sur la réforme des pensions qui recommande d'assurer aux personnes âgées du Canada un revenu minimum garanti. Le rapport du vérificateur général déposé récemment préconisait d'autres moyens pour réduire les dépenses publiques.

Ces moyens, notre parti les connaît et leur accorderait certainement la priorité.

Le 14 décembre, le Conseil canadien du travail affirmait:

Que le bill C-131 est extrêmement injuste parce qu'il impose uniquement les personnes de plus de 65 ans qui ont pour la plupart un niveau de vie assez bas. En outre, il n'est nullement question des exemptions fiscales pour les personnes âgées dont les avantages sont proportionnels au revenu imposable.